

BACHELOR Biodiversité

UE 1 Territoire et Aménagement territorial	40h
1.1 Politique et aménagement du territoire en France	10h
1.2 Loi Grenelle de l'environnement I et II, Atlas biodiversité Communal	4h
1.3 Loi Biodiversité, conventions et directives	8h
1.4 Procédures administratives et recherches de financement	6h
1.5 Etude de cas 1, 2	12h
Analyse des enjeux d'un zonage N 2000	
Propositions d'un aménagement d'un E.N.S	

UE 2 Ecologie et Gestion	20h
2.1 Ecologie générale	4h
2.2 Etude de cas 1 et 2	16h
Mise en œuvre d'études et d'actions de génie	
Etude des potentialités environnementales d'un territoire	

UE 3 Espèces Exotiques Envahissantes	50h
3.1 Historique et problématiques : déséquilibres écologiques	12h
3.2 Organismes de gestion et mesures juridiques	16h
3.3 Les critères de détermination et aires de répartition des espèces	4h
3.4 Veille environnementale	4h
3.5 Etude de cas 1 et 2	14h
Participation à une problématique 3 E locale	
Animation d'un plan de lutte départemental / régional	

UE4 Développement durable et Environnement	25h
4.1 Développement durable : concept et conférence de RIO 1992	6h
4.2 Plan Climat Air Energie Territorial	2,5h
4.3 Gestion et recyclage des déchets à l'échelle locale / Ecotoxicologie	9h
4.4 Ressources en eau à l'échelle locale	5h
4.5 Changements climatiques	2,5h

UE 5 Méthodologies et Expertises Faune, Flore, Pédologie	110h
5.1 Méthodologies – Protocoles - Gestion	2h
5.2 Etude pédologique : Zone humide	12h
5.3 Etude floristique	20h
Données botaniques morphologiques et reproductrices (8h)	
Phytosociologie et protocoles d'inventaire (12h)	
5.4 Etude faunistique	48h
Taxon entomologique (12h)	
Taxon batrachologique (8h)	
Taxon ornithologique (20h)	
Taxon mammalogique (8h)	
5.5 Habitats naturels et paysages	8h

5.5 Etude de cas 1, 2 et 3	20h
Mise en place de protocoles normalisés et cartographie	
Interprétation des données	
Présentation des résultats et communication	

Total : 245h00

Remarque : La formation est dispensée à la fois en présentiel et en distanciel. En cas de problème lors d'une session en distanciel, les étudiants peuvent contacter **Frédéric LUCAS** soit par téléphone au **02 43 93 60 89**, soit par mail à l'adresse suivante : **frederic.lucas@mfr.asso.fr**